

1

DELIVRANCE DES ACTES D'ÉTAT CIVIL



→ COPIES DES ACTES DE NAISSANCE, MARIAGE ET RECONNAISSANCE

- Qui peut les obtenir ?
 - L'intéressé majeur ou émancipé,
 - Les ascendants,
 - Les descendants,
 - Le conjoint,
 - Le représentant légal.

avec précision des noms et prénoms usuel des parents de la personne concernée.

→ COPIES DES ACTES DE DÉCÈS

- Qui peut les obtenir ?
 - Tout requérant.

→ EXTRAITS D'ACTES DE NAISSANCE ET DE MARIAGE

- Qui peut les obtenir ?

Les personnes habilitées à demander un acte (liste ci-dessus) et les héritiers dès lors qu'ils justifient de leur qualité.

Les extraits d'actes de naissance et de mariage sans filiation sont délivrés à tout requérant.

→ OÙ S'ADRESSER ?

- *A l'une des mairies du lieu de naissance, mariage ou décès.*
- **A Marseille :**
 - Auprès des Bureaux Municipaux de Proximité.

**MARSEILLE BOUGE
POUR VOUS**



1

- dans toutes les mairies d'arrondissements.
- Sur le site Internet de la Ville de Marseille pour toutes les demandes : <http://www.mairie-marseille.fr>

- Au Ministère des Affaires Étrangères

Si l'événement s'est produit à l'étranger pour les ressortissants français.

- **Soit par courrier au :**

Ministère des Affaires Étrangères
Service Central d'État Civil
44941 NANTES Cedex 9
- **Soit par Internet :**

Site : Les Français et l'étranger
<http://www.france.diplomatie.fr>
Réponse par courrier
- **Soit par minitel** en composant le 3615 SCEC
Réponse par courrier

→ DOCUMENTS À PRÉSENTER AUX GUICHETS

- Pièce d'identité et éventuellement preuve du lien de parenté.

→ VALIDITÉ

- Sans limitation, sauf texte réglementaire ou législatif contraire.

→ DÉLAI D'OBTENTION À LA VILLE DE MARSEILLE

- **Aux guichets** → délivrance immédiate.
- **Par correspondance** → environ 15 jours (en fonction des délais d'acheminement de la Poste) enveloppe timbrée aux nom et adresse du demandeur pour un retour plus rapide.
- **Sur Internet** → environ 8 à 10 jours (en fonction des délais d'acheminement de la Poste).

- Documents gratuits

**MARSEILLE BOUGE
POUR VOUS**

